



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
5 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 5 décembre 2022, à 19 h.

Sont présents :
Madame la conseillère Anne Scott
Madame la conseillère Chantal Goyette
Monsieur le conseiller Daniel Grenier
Monsieur le conseiller Jean-Michel Roy
Monsieur le conseiller Kevin Vocino
Madame la conseillère Marie-Josée Lemieux
Madame la conseillère Mélanie Roldan

sous la présidence de monsieur le maire
Normand Dyotte

Sont aussi présents :
Monsieur Alain Desjardins, directeur général
Me Pascale Synnott, greffière et directrice des
Services juridiques
Madame Diane Dufresne, trésorière, directrice
du Service des finances et directrice générale
adjointe

Est absent :
Monsieur le conseiller Vincent Chatel

Le maire constate que le quorum est atteint et la séance débute à 19 h 00.

1. CONSEIL MUNICIPAL

Le maire présente le budget 2023 (tarification, compensations et taxation) de 19 h 00 à 19 h 57.

22-12-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que reproduit ci-après :

1. CONSEIL MUNICIPAL





- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption du budget pour l'année 2023
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR**
3. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

22-12-02 ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023

Considérant le rapport 2022-0476.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit adopté le budget pour l'exercice financier 2023 pour un montant de 57 622 100 \$, et que le document explicatif de celui-ci soit publié et distribué à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire Normand Dyotte invite les citoyens présents à la période de questions sur le sujet à l'ordre du jour.

3. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le sujet à l'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 19 h 59.


NORMAND DYOTTE
Maire


PASCALE SYNNOTT, avocate
Greffière et directrice

